

COMMUNIQUÉ

LA CROIX-ROUGE DISTRIBUE 4 M \$ EN AIDE DIRECTE AUX PERSONNES INONDÉES

Ottawa, le jeudi 18 mai 2017 – Onze jours après le lancement de sa collecte de fonds, la Croix-Rouge canadienne a annoncé que 4 millions de dollars issus du fonds dédié aux inondations printanières seraient distribués aux personnes touchées, soit plus de la moitié des dons amassés jusqu'à maintenant. Ce montant comprend 3 M \$ qui seront consentis à plus de 5200 familles au Québec et 1 M \$ qui sera octroyé à environ 1600 familles en Ontario.

Faits saillants :

Dès le début de la semaine prochaine, les familles inscrites auprès de la Croix-Rouge et éligibles commenceront à recevoir 600 \$ par virement électronique.

- Cette aide directe offrira un répit financier à toutes les familles dont la résidence principale a été endommagée par l'eau.
- Pour avoir droit à cette aide financière, les foyers, soit les personnes habitant à la même adresse, doivent absolument s'inscrire auprès de la Croix-Rouge sans exception, même si de l'aide de la Croix-Rouge a été obtenue pendant les inondations. On peut s'inscrire en composant le [1 800 863-6582](tel:18008636582) ou en se rendant à l'adresse croixrouge.ca/assistance.
- Le moyen le plus rapide et efficace d'obtenir cette aide immédiate est de transmettre une adresse courriel afin que le soutien financier puisse être acheminé électroniquement.
- La Croix-Rouge vérifiera l'identité des personnes inscrites et s'assurera que l'adresse de la résidence principale (propriétaire occupant ou locataire) est dans une zone inondée.

Dans un deuxième temps, une aide au rétablissement sera accordée en fonction des besoins spécifiques des familles les plus durement touchées par les inondations.

- Les besoins comblés pourraient comprendre de l'hébergement temporaire à plus long terme, de l'alimentation, des vêtements ou des réparations de base sur la maison.
- Les détails de cette aide au rétablissement seront déterminés à la suite de rencontres individuelles avec les personnes touchées, qui permettront d'évaluer et de combler de façon spécifique les besoins des familles.
- Au Québec, les éléments de cette aide au rétablissement feront l'objet d'une consultation auprès d'un comité mis sur pied à cette fin par la Croix-Rouge lors de la constitution d'un fonds dédié.
- Le bilan provisoire des dons amassés est de 7,4 millions de dollars, soit 5,3 millions de dollars pour le fonds dédiés aux opérations au Québec et 2,1 millions de dollars pour les régions touchées dans les autres provinces.

CITATIONS

« Grâce à la générosité de la population, de partenaires et d'entreprises, la Croix-Rouge est en mesure d'offrir une aide financière directe aux familles inondées, mentionne Conrad Sauvé, président et chef de la direction de la Croix-Rouge canadienne. Par la suite, la Croix-Rouge offrira une aide au rétablissement pour les personnes les plus durement touchées par cette catastrophe, en fonction de leurs besoins ».

« Depuis le début des inondations, la Croix-Rouge et ses bénévoles procurent une aide d'urgence aux personnes inondées ou évacuées afin de combler leurs besoins essentiels. Nous savons d'expérience, entre autres acquise à la suite de catastrophes comme les inondations en Montérégie ou la tragédie de Lac-Mégantic, que des besoins continueront d'émerger au fil du temps et qu'il est important que la Croix-Rouge demeure présente auprès de la population sinistrée », rappelle Pascal Mathieu, vice-président de la Croix-Rouge canadienne au Québec.

POUR EN SAVOIR PLUS

- [Information sur les inondations au Québec](#)
- [Information sur les inondations en Ontario](#)

RESSOURCES

- Pour s'inscrire www.croixrouge.ca/assistance
- Faire un don croixrouge.ca
- Photos sur [Flickr Croix-Rouge Québec](#)
- [@CroixRouge_Qc](#) | facebook.com/CroixRougeQuebec | croixrouge.ca/blogue
- Service information aux donateurs : ComptezSurNous@croixrouge.ca ou [1-800-418-1111](tel:1-800-418-1111)

À PROPOS DE LA CROIX-ROUGE

Que ce soit ici au pays ou à l'étranger, la Croix-Rouge s'assure d'être auprès de la population avant, pendant et après une catastrophe. L'organisation développe des programmes de prévention, aide les communautés à se préparer et offre du soutien humain et matériel à ceux qui ont tout perdu à la suite d'un sinistre. L'organisation est le principal partenaire des autorités locales et provinciales en matière de services aux sinistrés.